

**BULLETIN DE PRE – INSCRIPTION****FORMATION DE DECORATION INTERIEURE**

Formation en décoration d'intérieur

Formation au relooking intérieur

A retourner à l'adresse suivante:

**MMI CONSEIL**  
DPT MMI Déco  
**88 avenue des Ternes**  
**75017 PARIS**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
------------	---------------

<b>ADRESSE COMPLETE</b> – bâtiment, numéro, rue, ville, code postal, pays
---

<b>TELEPHONE FIXE</b>	<b>PORTABLE</b>
-----------------------	-----------------

<b>FAX</b>	<b>EMAIL</b>	<b>SITE</b>
------------	--------------	-------------

<b>SESSION DE FORMATION</b>	<b>DUREE</b>	<b>MONTANT TTC</b> Particuliers et Assedic	<b>MONTANT TTC</b> Fongécif et entreprise
Session du 15/09 au 13/01/09	420 heures	4990 euros	5800 euros
Session du 01/09/au 28/11/08 <i>COMPLET</i>	420 heures	4990 euros	5800 euros
Session du 05/01 au 09/05/09	420 heures	4990 euros	5800 euros
Session du 13/04 au 31/07/09	420 heures	4990 euros	5800 euros
Session du 29/06 au 06/08/09	168 heures	3590 euros	3990 euros

<b>PROGRAMME DE FORMATION DECORATION INTERIEURE</b> Formation de coaching déco et relooking en décoration d'intérieur Annexe jointe
---

<b>PARCOURS PROFESSIONNEL - SITUATION ACTUELLE</b> <b>ETUDES ET FORMATIONS SUIVIES</b> ( merci de joindre un CV)
--

<b>MOTIVATIONS PERSONNELLES POUR SUIVRE CETTE FORMATION DE DECORATION INTERIEURE ET PROJET PROFESSIONNEL</b> Pour cette rubrique, merci de décrire vos motivations et <u>votre projet professionnel</u> sur papier libre. Ces renseignements étant particulièrement décisifs pour l'acceptation de votre candidature.
--

**MODALITES D'INSCRIPTION**

1. Envoi à MMI de votre bulletin de pré-inscription: [mmiconseil@club-internet.fr](mailto:mmiconseil@club-internet.fr) (ou par courrier).  
*A ce stade n'envoyez aucun acompte.*
2. Etude de votre candidature.
3. Rappel de notre part pour approfondir votre projet, répondre à vos questions et vous donner notre réponse.
4. Votre candidature est retenue et :
  - vous faite une demande de prise en charge dans le cadre du cif : envoyez nous au plus vite votre dossier, les délais sont longs et les dossier doivent arriver complets au fongécif au moins 3 mois avant le début de la formation.
  - il s'agit d'un financement personnel : nous vous envoyons votre convention de formation. Vous nous la renvoyez signée en deux exemplaires accompagnée de votre règlement dont votre acompte de 30% qui lui seul valide votre inscription (le solde n'étant encaissé qu'à compter du début de la formation.
  - vous faite une demande de prise en charge dans le cadre des Assédics : vous devez leur présenter votre projet et nous envoyer au fur et à mesure les dossiers de prise en charge à remplir.
5. Votre candidature n'est pas retenue : nous restons à votre disposition pour vous expliquer les raisons de notre refus.

**MODALITES DE REGLEMENT POUR LES FINANCEMENTS PERSONNELS**

1. Encaissement de l'acompte de 30% à la signature de la convention de formation.
2. Solde sous forme d'un règlement unique ou de deux versements à compter de l'entrée en formation. Tous les chèques sont à libeller à l'ordre de MMI CONSEIL.
3. Frais retenus en cas d'annulation de la part du stagiaire : 30% du montant total de la formation si désistement dans les 30 jours avant la date de début de la formation.

**MODALITES DE REGLEMENT POUR LES PRISES EN CHARGE PAR L'ENTREPRISE**

1. Encaissement de l'acompte de 30% du montant de la formation à la signature de la convention de formation.
2. Solde sous forme d'un règlement unique à la fin des 280 heures de formation théorique.

**MODALITES DE REGLEMENT POUR LES PRISES EN CHARGE CIF ET DEMANDEURS D'EMPLOI**

Modalités à définir avec l'organisme de prise en charge concerné.

Toute l'équipe pédagogique et administrative de MMI CONSEIL se joint à moi pour vous remercier de votre confiance.

Cordialement

**Myriam Markiewicz**

Responsable de formation

Tel : 06 09 40 90 11

[mmiconseil@club-internet.fr](mailto:mmiconseil@club-internet.fr)

[www.mmi-deco.com](http://www.mmi-deco.com)